

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 11 MAI 2015

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 11 mai 2015 à 20h00.**

## **SONT PRÉSENTS :**

M. Pierre Yelle, maire  
MM. Pascal Théroux, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
Mme Julie Bouchard, conseillère  
  
M<sup>me</sup> Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière adjointe

Assistance : 8 citoyens

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### **2. Quorum**

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

**15-05-81**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;  
Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard  
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin  
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

**15-05-82**

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin  
Appuyé par le conseiller Yves Plante  
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)  
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**15-05-83**

**5. Demande de nettoyage de cours d'eau – Décharge des Gill, branche principale**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-du-Lac a reçu une demande de nettoyage de cours d'eau Décharge des Gill, branche principale;

CONSIDÉRANT que ce cours d'eau est sous la juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE TRANSMETTRE cette demande de nettoyage de cours d'eau à la MRC de Nicolet-Yamaska.

**15-05-84**

**6. Fondation québécoise du cancer – Don 2015**

CONSIDÉRANT que la Fondation québécoise du cancer amasse des fonds dans le but d'offrir des services d'hébergement, d'information et d'accompagnement pour les personnes atteintes d'un cancer;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire contribuer en attribuant un don de 100,00 \$ pour l'année 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

DE PAYER un montant de 100,00 \$ à la Fondation québécoise du cancer, représentant le don annuel que le conseil municipal veut attribuer, pour l'année 2015;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-85**

**7. Journal l'Annonneur – Espace publicitaire dans le cadre de la Fête nationale des québécois**

CONSIDÉRANT que le Journal l'Annonneur nous propose un espace publicitaire d'un quart (1/4) de page en noir et blanc, au montant de 220 \$ plus les taxes applicables, concernant des souhaits pour la Fête nationale des québécois dans l'édition du 23 juin 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement des présentes dépenses;

## **Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac**

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-345 « Publication » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-86**

### **8. Publicité pour le Vélo sur la Rivière – Journal l’Annonceur**

CONSIDÉRANT qu’une publicité dans le journal l’Annonceur est de mise afin d’annoncer le retour de l’activité dans la région;

CONSIDÉRANT que le coût de la publicité est de 235 \$ pour le journal l’Annonceur (1/3 de page en couleur), le tout plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaimé

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-622-00-447 « Dépenses ponton », les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-87**

### **9. Journal l’Annonceur – Publicité pour le Bas Saint-François en affaires**

CONSIDÉRANT que le Journal l’Annonceur va publier un cahier Affaires pour le Bas Saint-François dans l’édition du 12 mai 2015;

CONSIDÉRANT qu’il nous propose un espace publicitaire de la grandeur d’une carte d’affaire en couleur au coût de 70 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-345 « Publication » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-88**

### **10. Le groupe ACCIsst, mutuelle de prévention – Contribution annuelle**

CONSIDÉRANT que le Groupe ACCIsst est notre mutuelle de prévention et que le coût du renouvellement est de 1 000 \$ annuellement plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que l’adhésion et la participation à une mutuelle de prévention apporte des économies considérables pour l’employeur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RENOUVELER notre adhésion à la mutuelle de prévention Groupe ACCIsst et autoriser un paiement de 1 149,75 \$ à leur nom;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-252 « CSST-Adm » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-89**

## **11. École Vincent-Lemire – Commandite pour l’agenda**

CONSIDÉRANT que l’école Vincent-Lemire demande une commandite de 50 \$, pour l’agenda scolaire 2015-2016 des jeunes de neuf à douze ans, afin de les initier à la planification et au respect des échéances;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense de 50 \$ au nom de la Commission Scolaire de la Rivéraine et d’envoyer le paiement à l’École Vincent-Lemire;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-90**

## **12. CRECQ – Renouvellement d’adhésion pour 2015 et nomination d’un représentant**

CONSIDÉRANT que le Conseil Régional de l’environnement du Centre-du-Québec se préoccupe de près à l’environnement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal trouve que les préoccupations envers l’environnement sont d’une importance capitale;

CONSIDÉRANT qu’il faut être membre du CRECQ pour assister à l’assemblée générale annuelle et que les frais d’adhésion sont de 50 \$ pour une municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’ADHÉRER au Conseil Régional de l’environnement du Centre-du-Québec;

DE NOMMER monsieur Pierre Yelle, maire, représentant pour la Municipalité de Saint-François-du-Lac au sein de ce comité ou monsieur Yves Plante, conseiller, comme substitut;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 «Cotisations à des organismes» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-91**

## **13. AQUATECH – Mandat annuel pour la validation des données et du rapport annuel SOMAE et l’application des nouvelles prescriptions du ROMAEU**

CONSIDÉRANT qu’en 2014, aucune validation des données mensuelles SOMAE n’aura été effectué par le personnel du MAMOT, puisque le Ministère du développement durable et de l’environnement a récemment délégué cette tâche aux municipalités;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT QU'avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année subséquente, (ex. avril 2015 pour année 2014), il faudra produire un rapport annuel des installations selon les exigences de l'article 13 du nouveau ROMAEU;

CONSIDÉRANT QU'il faut des spécialistes certifiés pour valider les données et effectuer le rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la firme AQUATECH estime à environ une heure par mois pour la validation des données SOMAE, et à quatre heures pour la réalisation du rapport annuel ROMAEU, pour un total de 16 heures annuellement (33.75 \$/heure);

CONSIDÉRANT que ce forfait est de 540 \$ par année, plus les taxes applicables, et qu'il sera appliqué mensuellement sur notre facture de la firme AQUATECH;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaimé

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE MANDATER la firme AQUATECH pour assurer les nouvelles exigences;

D'AUTORISER l'engagement des présentes dépenses;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-415-00-411 « Honoraires professionnels – Égouts » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-05-92**

### **14. AQUATECH – Appel d'offre regroupé avec la Ville de Sorel-Tracy pour une soumission d'enregistreurs électroniques de débordement**

CONSIDÉRANT QUE la firme AQUATECH recommande l'installation d'enregistreurs électroniques pour les ouvrages de surverse en fonction des critères et exigences des deux paliers de gouvernement (Fédéral et Provincial);

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent procèdera à un appel d'offre regroupé, avec la Ville de Sorel-Tracy, afin de générer des économies d'échelle;

CONSIDÉRANT QUE pour notre municipalité, l'achat de deux (2) enregistreurs électroniques de débordement sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE DEMANDER à la Ville de Sorel-Tracy de nous inclure dans l'appel d'offre regroupé.

**15-05-93**

### **15. Entretien ménager Jacques Villiard – Récirage et cirage du plancher du centre communautaire**

CONSIDÉRANT que, « Entretien ménager Jacques Villiard », offre ses services pour le récirage et le cirage du plancher de la salle du centre communautaire et du local des loisirs;

CONSIDÉRANT que le coût proposé est de 906,60 \$ pour la salle et de 271,50 \$ pour le local des loisirs, plus les taxes applicables, incluant la main d'œuvre, l'équipement et les produits nécessaires;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services de M. Jacques Villiard;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-701-20-522 « Entretien – Centre communautaire » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## **16. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## **17. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

## **18. RAPPORT DES COMITÉS**

Messieurs Pascal Théroux, Jean Duhaime, Daniel Labbé et Réjean Gamelin, conseillers, ainsi que monsieur le maire, Pierre Yelle, donnent rapport de leurs comités respectifs, soit, la régie des déchets, l'OMH, la Coop de santé, la maison des jeunes ainsi que la formation FQM et la SQ.

**15-05-94**

## **19. COMPTES À PAYER**

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2015

<b>CH #</b>	<b>FOURNISSEURS</b>	<b>MONTANT</b>
5118	Accommodeur St-François (Essence - Avril)	120.78
5119	Alarme 2200 (Surveillance 1 an - Bibliothèque)	172.46
5120	Me Serge Mercier, avocat (Services juridiques constats)	903.75
5121	L'Annonceur (Publicité - Appel d'offre)	360.56
5122	Aquatech (Exploitation ouvrages eau usée-Avril 2015 & ajustement)	972.18
5123	Buroplus (Fournitures de bureau)	238.85
5124	Buropro Citation (Facturation de copies)	305.92
5125	Cherbourg Sanitaire et Emballage (Produits centre communautaire)	304.35
5126	Croix Bleue Médiavie (Ass.collective - mai 2015)	1 335.72
5127	Entreprises Clément Forcier inc. (les) (Balai mécanique)	3 414.76
5128	Entreprises Pierreville Ltée (Location Machinerie)	1 113.82
5129	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Entretien poste Marie-Victorin)	189.17
5130	Extincteur de la Mauricie Inc. (Recharge extincteurs-Edifices Mun.)	409.31
5131	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Avril)	48.00
5132	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Avril)	335.00
5133	GDG Environnement (Mouches noires 30%)	57 669.58
5134	Hydro-Québec (Éclairage public - Avril)	1 040.18
5135	Laboratoire d'environnement SM (Analyses d'eaux usées - Avril)	95.37
5136	Latraverse Hélène (Remb. - Commissaire assermentation & fourn.)	78.74
5137	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	31.73

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

5138	Niquet Marcel (Fournitures de travail)	259.97
5139	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	193.03
5140	Pavage 132 (Rapiéciages)	2 923.29
5141	Pétroles A.A. Courchesne inc. (les) (Chauffage bureau municipal)	515.15
5142	Pompes JP (Réparation pompe-Poste Marie-Victorin/achat 2 flottés)	1 937.65
5143	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau - Avril 2015)	12 145.69
5144	SQAE (Dettes capital & intérêt - Village et Paroisse)	8 374.70
5145	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	220.00
5146	Piché Paul (Allocation cellulaire - Mai 2015)	25.00
5147	Ferme Alexis inc. (Déneigement chemins d'hiver - 5/5)	17 246.25
5148	<b>ANNULÉ</b>	0.00
5149	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Mai)	13 240.67
5150	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	314.50
5151	Régie incendie Pierreville - St-François-du-Lac (Quote-part - Mai)	16 284.86
5152	Nadeau Martine (Remboursement pour Raphaëlle Bélisle)	37.50
5153	Financière Banque Nationale (Intérêt - Aqueduc Lachapelle)	1 617.00
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>144 475.49</b>

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

#### CH # FOURNISSEURS

5102	Centre d'action Bénévole (Don - Journée des bénévoles 2015)	100.00
5103	Conseil de Bande d'Odanak (Contribution Pow Wow d'Odanak)	200.00
5104	Moisson Mauricie Centre du Québec (Brunch bénéfice 2 billets )	60.00
5105	MRCde Nicolet-Yamaska (Honoraires génie civil - Travaux 2014)	9 869.72
5106	Ministère Finances-Commission transports Québec (Permis ponton)	272.00
5107	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis)	181.66
5108	Fédération Québécoise des Municipalités (Frais de transport)	28.95
5109	Librairie Renaud-Bray (Achat de Livres)	200.19
5110	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis bacs bruns)	181.66
5111	Nadeau Jacques (Remboursement de taxes)	151.89
5112	Bell Canada (Téléphones édifices -Avril)	747.05
5113	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Avril)	101.64
5114	Hydro-Québec (Électricité édifices - Avril)	2 471.28
5115	Pitney Works (Recharge Postal)	938.70
5116	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Avril 2015)	1 895.31
5117	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Provinciales - Avril 2015)	4 821.46
PPA	RREMQ-Régime de retraite des employés (Cotisation Avril 2015)	1 248.68
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>23 470.19</b>

#### DÉBOURSÉS AVRIL 2015

Salaires Avril 2015	18 043.68
<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS</b>	<b>18 043.68</b>

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard  
Appuyé par le conseiller Pascal Thérout  
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2015;

La secrétaire-trésorière certifie qu’il y a des crédits suffisants au budget 2015 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

## **20. Période de questions**

- Église
- Terrain de jeux
- Cadres de l’Âge d’or
- Exposition du Cercle des fermières – Panneau d’affichage

## **21. Conclusion**

**15-05-95**

## **22. Levée de la séance**

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Yves Plante  
Appuyé par le conseiller Jean Duhaime  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h50.

---

*Pierre Yelle*  
*Maire*

---

*Hélène Latraverse*  
*Secrétaire-trésorière p.i.*